



Mardi 16 mars 2021

Objet : Travaux à l'école – Informations additionnelles

Chers parents,

Tel qu'indiqué dans notre lettre du 9 mars dernier, nous communiquons à nouveau avec vous afin de vous transmettre des informations supplémentaires concernant la relocalisation temporaire de l'école des Deux-Soleils à l'ancien pavillon de la Relance à Magog.

Déménagement et période de transition

Nous souhaitons vous rappeler que nous profiterons du congé de Pâques pour procéder au déménagement. Ainsi, jusqu'au jeudi 1^{er} avril en matinée, les élèves continueront de recevoir l'enseignement en classe à Deux-Soleils, comme à l'habitude. À compter du jeudi 1^{er} avril en après-midi, et ce jusqu'au mercredi 7 avril inclusivement, les enfants vivront des activités pédagogiques et éducatives à Deux-Soleils, mais ne seront plus dans leur classe attitrée. Cela permettra de procéder au retrait et au déménagement du matériel. À partir du jeudi 8 avril, les cours reprendront en classe à la Relance. Les précisions vous seront transmises dès que possible, mais voici, en résumé, l'horaire prévu pour cette période de transition :

DATE	ACTIVITÉS	LIEU
Jeudi 1 ^{er} avril en matinée	Enseignement en classe	Deux-Soleils
Jeudi 1 ^{er} avril en après-midi	Activités pédagogiques	Deux-Soleils
Vendredi 2 avril	Congé de Pâques	N/A
Lundi 5 avril	Congé de Pâques	N/A
Mardi 6 avril	Activités pédagogiques	Deux-Soleils
Mercredi 7 avril	Activités pédagogiques	Deux-Soleils
Jeudi 8 avril	Enseignement en classe	Relance

Service de garde

Le service de garde sera maintenu à l'école des Deux-Soleils pendant cette période de transition, c'est-à-dire jusqu'au vendredi 9 avril inclusivement.

À compter du lundi 12 avril, le service de garde sera offert à l'église située tout près de l'école des Deux-Soleils (447, rue Pie-XII). La salle qui s'y trouve sera entièrement aménagée pour accueillir de manière sécuritaire et conviviale les élèves. Du stationnement y est également disponible.

Ainsi, les élèves marcheurs pourront continuer de se rendre au service de garde et/ou à l'école des Deux-Soleils à pied et les parents qui reconduisent leur enfant en voiture pourront le déposer comme à l'habitude. Il y aura de la surveillance dans la cour le matin et le soir.

Cette option a été retenue afin de perturber le moins possible votre horaire, vos habitudes et celles de vos enfants.

Transport scolaire

Tous les élèves de l'école seront donc transportés par autobus à partir de l'école des Deux-Soleils vers la Relance le matin et de la Relance vers l'école des Deux-Soleils à la fin des classes. Un autobus spécifique assurera le transport des élèves du préscolaire qui terminent plus tôt. Veuillez noter qu'il n'y a aucun frais pour ce transport scolaire.

L'horaire de l'école sera légèrement modifié. Un horaire détaillé suivra pour les heures d'arrivée et de départ des autobus.

Si votre enfant est déjà transporté par autobus, le lieu et l'heure de son embarquement ne sont pas modifiés.

Organisation scolaire et services offerts à la Relance

Les classes modulaires (roulottes) qui seront installées dans la cour de la Relance accueilleront les classes de 3^e-4^e, 4^e-5^e, 5^e-6^e et 6^e années. Soyez assurés qu'elles seront aménagées adéquatement et dotée de tout le matériel nécessaire au bon déroulement de l'enseignement.

De plus, il n'y aura pas de frais additionnels pour la surveillance du midi. Les pratiques habituelles sont maintenues en ce qui concerne les repas. Les élèves doivent donc apporter un lunch froid ou un thermos.

L'horaire de l'école et l'organisation des cours sont en élaboration et nous tentons de réduire au maximum les impacts pour les élèves. Nous vous tiendrons informés des détails très prochainement.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration dans ce dossier. Je demeure à votre disposition pour répondre à vos questions.

Angela Elias
Directrice